

Une lutte permanente pour la justice sociale

C'est un flot de tristesse qui a envahi notre organisation quand, au lendemain de son 6^e congrès, elle a appris le décès de Jean-Pierre Cotton.

Animé par un grand humanisme et de profonds sentiments laïques, Jean-Pierre était, tout à la fois salarié et citoyen, militant enseignant, militant politique et associatif... et avait su accorder cet ensemble.

Il occupait une grande place dans notre syndicat et a contribué ainsi à l'écriture collective de son Histoire.

Membre de la direction nationale, il n'en restait pas moins un homme de terrain, dans son établissement comme dans son syndicat de l'Ain où il a assumé les fonctions de secrétaire général pendant quinze ans.

Il parcourait ainsi, chaque année, des milliers de km pour organiser des réunions avec les personnels, débattre avec eux de leurs problèmes et revendications, impulser les actions.

Il a été de tous les combats depuis 1968 et notamment de ceux de l'enseignement professionnel, depuis la longue lutte pour la reconnaissance des PLP comme professeurs de lycée à part entière.

A plusieurs reprises, avec le SDEN, il a été à la pointe de l'action, aux côtés des instituteurs et professeurs d'école du département, pour s'opposer aux fermetures de classes.

Elu à la Commission exécutive nationale de l'UNSEN, il y a exercé plusieurs mandats jusqu'à 2005. Sa première élection lui a donné l'occasion de retrouver Michèle Baracat, alors secrétaire générale, avec laquelle, dans le bureau départemental du Val de Marne, il avait eu l'occasion de ferrailer idéologiquement. Leur évolution personnelle et les mutations du contexte social et politique ont quelque peu modifié leurs regards sur le monde et permis d'apaiser des relations qui, malgré leur approche différente, n'ont jamais cessées d'être cordiales.

La présence de Jean-Pierre était appréciée de tous. Pertinence, esprit de synthèse, capacité à écouter et à proposer, c'est ce qui caractéri-

sait ses interventions, toujours prononcées avec calme, sans exclure la fermeté de ses convictions.

Critique, il faisait toujours part de ses opinions avec un esprit constructif, qu'il s'agisse de contenus revendicatifs, des rapports du syndicalisme à la politique, de stratégie, d'unité, sujets qui lui tenaient particulièrement à cœur. A l'issue de ses mandats, il avait rappelé combien il était satisfait d'avoir participé à la direction du syndicat, soulignant la grande liberté de parole qui a toujours prévalu dans l'organisation comme le respect de la grande diversité d'opinions.

Passionné par la pédagogie et les évolutions du métier d'enseignant, il avait repris des études à l'IUFM de Lyon avec Philippe Mérieu.



Il était autant passionné par les mutations de l'enseignement professionnel, ce qu'il a manifesté en participant à l'animation de notre pôle formation technologique et professionnel. C'est cette dimension de notre activité qui donnait du sens à son engagement interprofessionnel.

Il a aussi, dans l'UNSEN et la FERC, contribué à la prise en compte des problèmes de santé au travail et représenté la CGT au Comité "Hygiène et Sécurité" du ministère de l'Education.

Il voulait sortir ces questions de l'ornière individuelle dans laquelle les employeurs tentent de les cantonner, pour leur donner une dimension collective et plus revendicative.

C'était notamment le sens de son action dans

le collectif anti-amiante.

Cela bougeait un peu et il en était particulièrement content, d'autant que nous avions décidé, en collaboration avec l'UGICT-CGT, de faire de cette question, et plus particulièrement de l'aspect stress au travail, un des thèmes de notre 6^e congrès.

Le texte qu'il a réalisé pour introduire ce débat, lu par une déléguée de son département, était de très grande qualité et a été fortement apprécié. Sa diffusion et le souhait que ces initiatives se poursuivent seront certainement le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre.

Il avait une passion pour l'écologie et l'animation de l'écomusée dont il nous parlait quelquefois. C'était toujours avec réserve car Jean-Pierre avait ses jardins secrets.

Il a ainsi su faire converger le syndicalisme avec les inquiétudes légitimes pour l'avenir de la planète, au travers des enjeux environnementaux. Cette rencontre s'est matérialisée par sa participation remarquée à la délégation confédérale au Grenelle de l'environnement, dont il était particulièrement fier.

L'Histoire du syndicat et son Histoire personnelle ont été jalonnées de moments victorieux, et aussi de défaites à partir desquelles nous avons toujours rebondi pour repartir.

Sa ténacité ne lui a pas permis de vaincre la maladie contre laquelle il a lutté avec beaucoup de courage et de lucidité.

Il va nous manquer comme il manque déjà cruellement à sa famille et ses amis.

Nous nous souviendrons de lui, non au passé mais au présent, comme d'un camarade avec qui l'on partage les valeurs de solidarité, les colères, les indignations et les luttes pour plus de justice sociale. C'est ces combats, qu'en son nom nous nous proposons de poursuivre.

*Denis Baudequin
pour la direction de l'UNSEN
(retraités et actifs) et l'ensemble
des syndiqués*



Syndicat de la
Presse Sociale

Directrice de publication et Rédactrice en chef : Evelyne STRAUSS - Périodicité : bimestrielle
CPPA : 0610 S 07375 - ISSN : 1250 - 4270 - Imprimerie IMPROFFSET - Viry Chatillon (91)

Union Nationale des Syndicats de l'Education Nationale CGT EDUC'ACTION
263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex - tél. : 01 48 18 81 47 - télécopie : 01 49 88 07 43
e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : www.unsen.cgt.fr

Editorial



Christophe Godard
Catherine Perret
Patrick Désiré
co-secrétaires généraux

Aucune réponse apportée par le gouvernement aux mouvements des personnels de l'Education et des jeunes.

Mutisme face aux 700 000 salariés et retraités le 22 mai et aux centaines de milliers le 17 juin sur la question des retraites.

Irresponsabilité devant les manifestations sur les salaires, les pensions, le pouvoir d'achat, le prix des aliments ou des carburants.

Mépris pour les travailleurs sans papiers qui se sont levés, avec la CGT, pour défendre leurs droits !

Surdit  et provocation mais aussi volonté d'affaiblir durablement l'organisation collective des salariés en restreignant le droit constitutionnel de grève par la loi sur le service minimum d'accueil, ou en déréglementant totalement le temps de travail, bafouant, au passage, tous les engagements en matière de dialogue social...

Bien que combattues par les personnels, les lycéens et leurs parents, les réformes de l'enseignement primaire et de la voie professionnelle avec la généralisation du bac pro 3 ans, vont être appliquées à la rentrée dans l'improvisation la plus totale.

Elles contribuent à discréditer un ministre de l'Education nationale, dont la politique dénature la finalité du système éducatif au gré des revirements du président de la République.

Continuer!

Les manifestations des personnels traduisent leur exaspération face à l'aggravation des dégradations de leurs conditions de travail, à la remise en cause de leurs statuts et de leurs missions, au refus de reconnaître leurs qualifications par une juste rémunération.

Les occupations d'écoles ou d'établissements par les jeunes, leurs parents et les enseignants traduisent leur colère face au démantèlement progressif d'une école garante de l'acquisition d'une formation générale de qualité, d'une qualification professionnelle reconnue et d'une égalité d'accès et de traitement sur l'ensemble du territoire.

Les congés scolaires arrivent, l'été sera marqué par l'annonce des suppressions budgétaires de 2009 qui pourraient s'élever à 25 000 emplois dans l'Education.

Les luttes engagées maintenant renforceront celles de septembre !

Montreuil, le 9 juin 2008

Sommaire

p. 2	Hommage à Jean-Pierre Cotton
p. 3	Edito
p. 4/5	Actions Service minimum
p. 6/7	Actualité 1 ^{er} degré, collège, lycée, recrutement
p. 8	Circulaire de rentrée
p. 9 à 19	6 ^e congrès (St Jean-de-Monts)
p. 20	Elections professionnelles

Vivre mieux, vieillir dignement !

Les 22 mai et 1^{er} juin, nous étions des centaines de milliers, derrière la CGT, à défendre nos acquis en matière de retraite par répartition, seule garante d'une solidarité intergénérationnelle, à refuser tout allongement de la durée de cotisation et exiger des droits nouveaux. **Il s'agit de développer les solidarités, de reconnaître les particularités, de gommer les inégalités.**



Kamal

Pour la CGT éducatrice, cela se traduit par le maintien de la fixation du droit à la retraite à taux plein au plus tard à 60 ans avec l'acquisi-

tion de 150 trimestres de cotisation soit 37,5 années, à hauteur d'au moins 75 % du salaire brut, de la prise en compte des périodes d'études et de chômage, du retour de l'indexation des pensions sur les salaires, de la prise en compte de la pénibilité pour gagner le droit au départ anticipé...

Ce socle revendicatif et solidaire peut être financé par une politique de développement de l'emploi, conjuguée à une nouvelle répartition des richesses mettant à contribution l'ensemble des profits, dont les revenus financiers, et une réforme de l'assiette des cotisations, en particulier patronales.

Une ZEP décroche la Palme d'Or

Un collège ZEP d'un quartier populaire, une année scolaire "ordinaire" en classe de 4^e, avec des élèves comme acteurs... et un film primé à Cannes !

"Entre les murs" tombe à point au moment où les tenants de l'école d'hier voudraient nous imposer de graves régressions...

Beau succès pour ce projet qui conforte les partisans d'autres pratiques pour

Service minimum d'accueil : inacceptable et inefficace !

La seule réponse de N. Sarkozy à la grève du 15 mai, est d'instaurer le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires, à l'instar de ce qui s'est passé dans les transports.

A ce titre, une délégation de la FERCCGT (R. Béraud, P. Désiré, C. Perret) a été reçue par X. Darcos, lundi 26 mai.

Que de revirements, de cacophonie depuis un an car la position du ministre de l'Éducation nationale n'a cessé de varier à ce sujet !

Ainsi, en contradiction avec ce qu'avait affirmé N. Sarkozy à B. Thibault le 14 mai 2007, X. Darcos affirmait le 29 du même mois qu'il ne ferait pas du service minimum d'accueil un objet de fixation au principe que "ce n'était pas un problème qui existait vraiment dans l'Éducation nationale".

Aujourd'hui, sans grande motivation apparente, il obéit et tente de faire appliquer ce que désire le "prince".

Dès l'ouverture de la rencontre, le ministre annonce que le projet de loi devait être soumis prochainement au Conseil d'État et au CTPM, dénaturant une nouvelle fois l'idée même de dialogue social.

Le texte s'organise autour de trois éléments : droit à l'égalité des familles pour l'accueil des enfants, relations entre l'État et les collectivités locales, obligation de déclaration individuelle des enseignants du 1^{er} degré 48 h avant la grève.

Pour la FERCCGT, c'est une atteinte au droit constitutionnel de grève qui est visé dans le but de permettre au gouvernement de remettre en cause les garanties collectives et empêcher les salariés de se défendre et de revendiquer des conquêtes sociales.

L'article 2 du projet se calque sur le texte concernant le droit de grève dans les transports publics. C'est le procédé dit "d'alerte sociale".

Il pose de nombreux problèmes de fond à l'instar du premier censuré par le Conseil d'État quant à l'obligation de se déclarer gréviste 48 heures à l'avance.

Il prévoit une période de négociation entre le ministère de l'Éducation nationale et les partenaires sociaux pendant la durée du préavis.

Or, nous avons souligné que les revendications portées par les personnels en grève ne sont pas, la plupart du temps,

limitées aux seuls enseignants du premier degré, seuls concernés par le processus de négociation.

D'autre part, nombre de conflits potentiels -salaires, retraites...- ne relèvent pas de la compétence du ministre de l'Éducation nationale.

Ainsi, pour la CGT Educ'action, cette future loi est, non seulement, nuisible mais inutile et inefficace.

Nous considérons, avec la CGT, que plusieurs facteurs sont de nature à faire baisser la conflictualité et limiter la gêne aux usagers en cas de grève :

- développer et améliorer les services publics, partout sur le territoire en ce qui concerne l'école publique, afin de mieux répondre aux besoins des usagers et des salariés,
- modifier en profondeur les conditions de la négociation, obligeant à donner du contenu au dialogue social, renforçant les droits des salariés et des organisations syndicales.

Catherine Perret

Brèves de ministre...

"L'école primaire, qui s'est beaucoup fondée sur la confiance dans l'enfant et le pédagogisme, a échoué. Notre motivation est le retour à des mécanismes à partir desquels l'enfant aura des automatismes". (Devant la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée, 1^{er} avril).

"Il s'agit d'en finir avec 30 ans de pédagogisme qui a laissé croire que l'on pouvait apprendre en s'amusant". (Après Périgueux, à propos de la réforme du lycée).

"Le lycée français est sans aucun doute trop dispersé, avec un nombre d'options considérable, dont certaines coûtent extrêmement cher avec une utilité sociale limitée" (France Soir, 17 avril).

Xavier Darcos, agrégé, ex-prof de lettres classiques, spécialiste de Tacite...

Educ'Actions !

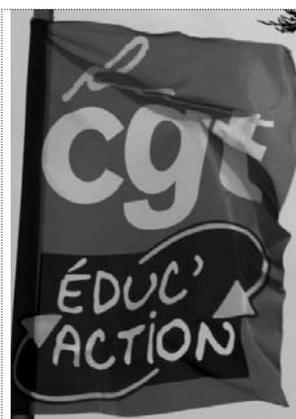
12 juin 2007 : l'un des sujets de bac de philosophie était : *"le désir peut-il se satisfaire de la réalité ?"*

17 juin 2008 jour d'une épreuve du bac, les salariés sont massivement en grève et dans les manifestations.

La question philosophique posée l'an passé aux lycéens, a donc été traitée dans la rue, par leurs parents, ceux là même qui, pour une partie d'entre eux écrivaient sur les murs en mai 68 : **soyons réalistes, demandons l'impossible !**

Il est indéniable que notre héritage, de la Libération avec le Conseil national de la Résistance aux acquis de 68, n'est pas liquidé. Pour la CGT, faire taire ses désirs, ce serait réduire sa propre réalité. C'est pourquoi elle milite pour la transformation sociale.

Les luttes de ces dernières semaines de toutes les générations, des salariés du secteur privé comme du secteur public, les résistances citoyennes, notamment pour la défense des services publics, démontrent qu'il s'opère de plus en plus, progressivement, une prise en compte globale des problématiques de société, **en particulier en matière de protection sociale, de salaire et pouvoir d'achat, de droit du travail à l'éducation...**



Ces mobilisations massives et répétées au cours du printemps 2008, les 15 et 24 mai, les 10 et 17 juin sont autant de points d'appui, autant d'étapes vers un mouvement plus profond, en particulier dans notre secteur professionnel, afin d'imposer notre orientation pour l'Ecole.

Cependant, pour gagner, cette prise de conscience doit être la plus massive possible. Or elle n'est pas automatique, nombre de salariés sont sensibles aux sirènes du discours fataliste de l'inéluctable rouleau compresseur.

Le mouvement syndical a donc un rôle majeur à jouer pour convaincre.

C'est une responsabilité particulière pour la CGT, premier syndicat dans le public comme dans le privé. C'est aussi ce qui dicte sa recherche incessante de l'unité des salariés dans le développement des luttes.

C'est ce que nous devons porter dans nos fédérations respectives. Ainsi, le changement de nom de notre syndicat, décidé le mois dernier à notre congrès, prend tout son sens : **c'est en faisant grandir le cercle de ceux qui portent nos orientations que nous ferons grandir l'action.**

Catherine Perret

Par la mobilisation, il est possible...

Le 15 mai dernier, plus de 50 % des personnels de l'Éducation se sont mis en grève contre la RGPP et le projet de loi "mobilité", et contre les suppressions d'emplois. Les manifestations ont réuni 450 000 personnes sur tout le territoire. Depuis cette date, la mobilisation ne s'est pas éteinte.

Le 10 juin, en effet, a constitué un temps fort de grève et de manifestations Fonction publique, dans le cadre d'une semaine d'actions diversifiées du 9 au 13 juin.

D'ores et déjà, le succès de la journée du 15 mai et les mobilisations en cours ont permis que le volet de la RGPP relatif aux économies sur le social (maladie, emploi, solidarité, famille), qui devaient faire l'objet de décisions lors d'un

Conseil de modernisation des politiques publiques fin mai, ne sera examiné qu'à l'automne.

La mobilisation doit s'amplifier, pour permettre de mettre à mal la RGPP, le projet de loi "mobilité" (présenté à l'Assemblée nationale dans la semaine du 23 au 27 juin) et contrecarrer les velléités d'une "Loi-cadre sur la Fonction publique" remettant en cause les droits et garanties statutaires.

...de faire reculer le gouvernement.

Une année 2007/2008 très chaude en Guyane

Nos camarades de l'UTG (Union des travailleurs Guyanais) enseignants dans cette académie ont vécu une année scolaire au rythme des mobilisations de masse dans l'Éducation. Il faut dire que la scolarisation des jeunes guyanais, en pleine expansion, exige des moyens que le gouvernement refuse d'accorder à ce rectorat. A la rentrée, avec l'UTG et l'intersyndicale, un collectif de lutte pour le réemploi des précaires, très actif, a réussi à imposer au Recteur une amélioration très conséquente des conditions de réemploi des non titulaires et une grille de salaires prenant en compte l'avancement. La lutte a donc été gagnante même si la titularisation revendiquée était renvoyée vers le ministère. En mai c'est l'occupation du rectorat de Guyane pendant plusieurs jours qui a marqué la détermination de nos collègues à refuser les suppressions d'emplois et les heures supplémentaires imposées.

C'est loin d'être fini, Xavier Darcos est toujours confronté à la combativité des enseignants guyanais, des élèves et de leur famille qui exigent avec nous *"dans tout le pays, dans toutes les régions un même droit à l'Éducation !"*

Alain Vrignaud



Kamal

Premier degré : appel du congrès de la CGT Educ'action, réuni à Saint-Jean-de-Monts le 23 mai 2008

Le premier degré subit les mêmes attaques que l'ensemble du service public.

Le service public d'éducation nécessite un projet et un budget ambitieux qui rendent possible la réussite de tous et l'épanouissement de chacun.

Des créations de postes en nombre suffisant et l'augmentation des postes au concours permettraient de faire face à la hausse démographique dans le premier degré, d'éviter les classes surchargées et le non remplacement des enseignants absents.

Cela permettrait la scolarisation dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent dans des conditions optimales. Le rôle prépondérant de l'école maternelle n'est plus à démontrer dans la scolarité des élèves.

Des nouveaux programmes rétrogrades ont été imposés. Ils mécanisent les apprentissages, empilent les savoirs, séparent contenus et démarches. Ils rendent caduque l'organisation par cycles. Ils relèguent les disciplines culturelles, scientifiques et humanistes et pénalisent à nouveau les enfants ne disposant pas du seul modèle culturel valorisé par l'institution.

Ils sont porteurs d'apprentissages à la soumission.

Les stages de remise à niveau pendant les vacances et les heures de soutien hors temps scolaire au sein de l'école, stigmatisent les élèves en difficulté et leurs familles. Ils vont à l'encontre du rythme des enfants.

Loin de réduire les difficultés scolaires, ces nouvelles organisations vont les accentuer voire en provoquer. Elles remettent en cause la pérennité des RASED, dispositif à même de traiter la difficulté pendant le temps scolaire.

Ce n'est pas, d'autre part, la réponse à une revalorisation salariale pour les personnels.

Les 108 heures dégagées par la suppression du samedi matin telles que le prévoit le projet Darcos aggravent le processus d'annualisation que la CGT combat et dégradent encore plus les conditions de travail et de formation des enseignants.

Les faibles moyens pour l'accompagnement individuel des élèves handicapés, le nombre d'enseignants référents, de classes spécialisées, CLIS et UPI, restent en deçà des attentes des professionnels et des familles.

Dans le même temps le nombre d'établissements spécialisés diminue.

La prise en charge des primo arrivants et des enfants du voyage est dans la même logique.

La nouvelle organisation de l'école en EPEP, établissement territorialisé regroupant plusieurs écoles avec une gestion majoritaire des élus territoriaux, aggravera, sous la direction d'un chef d'établissement, les inégalités de traitement des élèves sur le territoire.

Les sanctions financières contre les directeurs d'école n'ont fait qu'amplifier le problème de la direction.

La mise en place du fichier base élèves ou de tout autre fichier informatisé partagé est une dérive sécuritaire grave de l'Etat. Réalisés à l'insu des parents, les questionnaires élèves CM2 vie privée, familiale et psychologique associés aux tests de mesure des acquisitions en maîtrise de la langue sont contestables, dangereux et sans pertinence pédagogique.

Les familles, les élèves sont insidieusement instrumentalisés par l'Etat pour ses besoins de fichage méthodique et de contrôle généralisé des populations.

Nous nous devons de combattre l'obsession sécuritaire.

Le projet de loi sur le service minimum d'accueil n'est certainement pas la réponse attendue aux revendications des personnels et est un leurre pour les familles.

La CGT Educ'action revendique la justice sociale, la démocratie, les moyens de la réussite pour tous.

C'est pour cela que nous demandons le retrait de toutes ces réformes et exigeons :

- l'augmentation du nombre de postes d'enseignants, dont des enseignants surnuméraires,
- la revalorisation salariale,
- la réduction du temps de travail,
- la diminution du nombre d'élèves par classe,
- le maintien et le développement des RASED,
- des emplois statutaires pour la scolarisation des enfants en situation de handicap,
- la transformation des contrats précaires en emplois statutaires,
- le retrait pur et simple de base élève et de tout fichier informatisé partagé,
- une formation initiale et suffisante de qualité,
- le respect du droit de grève, remis en cause par le projet de loi sur le service minimum d'accueil,
- les moyens nécessaires, pour que les familles qui le souhaitent, puissent scolariser leurs enfants dès l'âge de 2 ans à l'école maternelle.

"Un Munich pédagogique

Dans la complicité générale, X. Darcos propose de supprimer deux heures de classe à l'école. Comment peut-on apprendre plus et mieux en travaillant moins ? [...]

Même le ministre n'a pas osé dire du bien de cette mesure que lui a imposée un président qui n'a décidément pas besoin de réfléchir pour décider. [...]

Le résultat de ces lâchetés et de ces hypocrisies est connu d'avance : le nombre des élèves incapables de suivre en 6^e va augmenter. Je dénie, à qui-conque ne proteste pas aujourd'hui de toutes ses forces contre cette mesure, le droit d'ouvrir demain la bouche pour déplorer cet échec majeur. [...]

*Antoine Prost, Historien de l'Education
Le Monde, 29.05.2008 (extraits)*

Signez sur notre site la pétition "Évitons la catastrophe".

La CGT Educ'action condamne la signature du protocole de X. Darcos

La Cgt Educ'action réunie en congrès à Saint-Jean-de-Monts (...) a validé, à une très large majorité, ses revendications pour la rénovation de la voie professionnelle se faisant ainsi l'écho des débats menés par les collègues dans les établissements. Le congrès a réaffirmé

- son attachement à ce qu'un maximum de jeunes et, à terme, la totalité de ceux-ci, accède au baccalauréat,
- la finalité d'insertion professionnelle du bac professionnel même s'il doit permettre la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
- son attachement à des parcours diversifiés selon le besoin des élèves.

Les congressistes ont réaffirmé la possibilité de bacs professionnels en 3 ans pour certains élèves mais aussi le maintien de parcours en 4 ans pour les autres.

La CGT Educ'action condamne la signature du protocole de X. Darcos et réaffirme sa position contre la généralisation des Bacs pro. en 3 ans, dans un communiqué à la presse le 28 mai 2008.

Cet objectif ne pourra être atteint en supprimant les sections de BEP.

L'orientation en fin de 3^e vers la voie professionnelle (...) mais aussi pour une orientation positive en fin de seconde de détermination des lycées sans exclusive vers les voies générales, technologiques et professionnelles.

Le congrès s'est prononcé, par ailleurs, pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'études pour les élèves (...)

Un protocole d'accord vient d'être signé par le Snetaa et le ministère alors que d'ores et déjà le Snalc et l'Unsa ont décidé de ne pas le faire.

Ce protocole confirme sans surprise les intentions initiales du ministère sur la généralisation d'un parcours en 3 ans qui devient la norme.

Aucune garantie n'est donnée sur une possibilité de diversification des parcours. Comment peut-on s'engager dans un accord sans plus de précision ?

Qui plus est, le protocole confirme l'orientation des élèves les plus fragiles vers les CAP. Les signataires ne peuvent pourtant ignorer les difficultés accrues que rencontreront ces élèves pour réintégrer un cursus bac professionnel. Là où on pouvait attendre des engagements très précis du ministère concernant l'aide aux élèves les plus en difficulté, sur ces questions comme sur tant d'autres, c'est le plus grand flou qui préside.

La CGT Educ'action ne pourra accepter le "troc" que constitue l'attribution d'une prime hypothétique, pour quelques enseignants, contre des mesures qui se traduiraient par une orientation plus difficile pour les élèves".

(Lire l'intégralité de ce communiqué sur le site : www.unsen.cgt.fr).

Alain Gautheron - Alain Vrignaud

Réforme du lycée : la méthode Darcos

Xavier Darcos a adressé un courrier en date du 19 mai 2008 aux Fédérations de l'Éducation au sujet des réformes pour l'école à venir.

Le premier thème mentionné concerne la réforme du lycée, à la fois dans son organisation et dans son fonctionnement.

Le ministre a proposé aux organisations syndicales de ratifier un document cadre, en seize points sur les objectifs et les principes de la réforme.

Dans le courrier adressé aux Fédérations, le ministre lie la "revalorisation" du métier d'enseignant à la réforme des lycées.

Il semble de plus en plus probable que la mise en place de la RGPP au ministère de l'Éducation nationale aura comme point d'entrée cette réforme des lycées.

Plusieurs axes sont détaillés :

- l'entrée dans le métier, dans le premier et dans le second degré, avec une réforme annoncée par le président de la République d'un recrutement par un concours national au niveau Master, des conditions d'exercice

et affectation des stagiaires complètement modifiées avec une disparition programmée des IUFM...

- l'accompagnement de néo titulaires en début de carrière avec la mise en place d'un tutorat,
- l'évolution des conditions d'exercice du métier pour les titulaires avec une redéfinition des missions et donc des statuts particuliers des corps enseignants...

Il faut noter une référence explicite aux modifications de service des Professeurs d'École. Cette modification a consisté en une augmentation de l'horaire annualisé à 3 h au lieu de 1 h, en contrepartie d'une diminution du face à face pédagogique hebdomadaire de 26 à 24 h.

Toutes ces annonces sont inquiétantes et elles devront requérir toute notre vigilance lors des négociations à venir, pour informer nos collègues et défendre le service public d'éducation.

Patrick Désiré

■ Du neuf au collège...

→ De nouveaux programmes

Dès la rentrée, ceux de Mathématiques, Physique-Chimie et SVT en 3^e entrent en vigueur. Pour les langues vivantes, la mise en conformité avec le palier 2 se met en place dès la 4^e.

Ont été soumis à consultation, entre autres, ceux de Français. Les premiers échos font état de contenus très classiques (*la littérature de jeunesse est réservée aux lectures personnelles des élèves, il faut aborder en 5^e la littérature du Moyen Âge, de la Renaissance et du XVII^e !*) et pléthoriques compte tenu d'un volume horaire de plus en plus faible.

→ Brevet des collèges

Comme annoncé, la cuvée 2008 a intégré la validation du **niveau A2 en langue**. Cette **disposition nouvelle**, outre qu'elle a demandé aux enseignants un profond remaniement de leurs modes d'évaluation, a de quoi donner des sueurs froides aux chefs d'établissement qui redoutent la baisse de "leurs" taux de réussite.

→ Préparation à l'orientation

Dès la 5^e, chaque élève devra préparer son orientation et le **DIMA** fait son apparition. (voir article p. 8).

Evelyne Strauss

■ Petit meurtre entre amis... IUFM supprimés en 2010 !

Si la Palme d'or de l'hypocrisie doit être décernée à la politique éducative de N. Sarkozy, le collaborateur dans l'ombre du Président, X. Darcos, aura néanmoins mérité une part du prix...

Après son mauvais scénario "*Chéri, j'ai rétréci les gosses*", tant au niveau des programmes que des horaires du primaire, il s'attaque aux Instituts Universitaires de Formation des Maîtres.

Si la reconnaissance de qualifications complexes passe par une formation master (bac + 5), cela ne peut se faire de manière schizophrénique, avec d'un côté une formation universitaire strictement disciplinaire, de l'autre une immersion directe dans la classe sous couvert de compagnonnage...

ou comment apprendre à nager en étant jeté au milieu de la piscine !

C'est la négation du fait que, comme tous les autres, le métier d'enseignant s'apprend.

Par exemple, la formation des PE, PLP, CPE ne relève pas d'un champ disciplinaire universitaire étroit.

Faire table rase, par idéologie réactionnaire, de l'expérience -perfectible !- des IUFM, c'est nier la professionnalisation du métier d'enseignant, principalement dans sa dimension pédagogique.

Philippe Péchoux

Circulaire de rentrée 2008 * : le top niveau du conservatisme

Dix orientations prioritaires la structurent :

→ *Scolariser les élèves handicapés*"

Le droit de chacun à un projet personnalisé de scolarisation (PPS) et à un accompagnement de qualité est réaffirmé.

De nouveau, tout dépendra du volume des recrutements d'auxiliaires de vie scolaire (Assistants d'Education ou Contrats Aidés) et de la formation des personnels (enseignants des classes d'accueil et contractuels). Nous continuons à dénoncer l'extrême précarité, notamment des Contrats Aidés et à exiger leur intégration dans la Fonction publique !

→ *"Clarifier les objectifs de l'école primaire, mieux apprécier les résultats des élèves"*

Il s'agit de *"recentrer l'école sur les fondamentaux et donner plus de responsabilités aux maîtres par les nouveaux programmes"* qui fixent les contenus et les attentes, *"facilitent le dialogue entre parents et enseignants"* et respectent la liberté pédagogique du maître, celle-ci allant de pair avec les progrès des élèves. La maîtrise du français et *"le développement d'attitudes propices aux apprentissages"* sont les *"axes essentiels"* de la maternelle.

Dès la rentrée, de nouveaux protocoles nationaux d'évaluation en CE1 et CM2, premiers paliers du socle commun, permettront de dresser *"un bilan des acquis des élèves"*, *"élément essentiel du pilotage"*.

La difficulté des plus faibles sera l'objet d'une aide *"en très petits groupes"* ou d'un PPRE, (avec les 2 heures d'enseignement supprimées), ou encore de **stages de remise à niveau** durant 15 à 30 heures pendant les vacances scolaires.

Il s'agit ensuite d'assurer la **continuité école/collège** en évaluant les élèves tout au long de la scolarité obligatoire. Le **livret scolaire national**, permettant aux parents de suivre l'acquisition du socle commun, sera élaboré.

L'enseignement des langues vivantes, en groupes de compétences *"pour renforcer son efficacité"*, doit s'étendre au CE1 et commencer dès le CP *"quand c'est possible"* !

Toujours le même refrain rétrograde et mystificateur donc : des contenus utilitaristes commandant une pédagogie répétitive, des progressions annuelles au détriment des cycles, une évaluation "castratrice" d'un socle

commun omniprésent, des apprentissages plus précoces remettant en cause l'objectif de la maternelle, moins d'école pour presque tous et la double peine pour les plus faibles, avec en prime un appel du pied au "contrôle" des parents... Comment croire que cette "réforme" ne laissera pas plus encore de victimes en chemin ?

→ *"Développer l'éducation artistique et culturelle"*,

par un enseignement de l'histoire des arts (avec épreuve au brevet en 2010). Les pratiques artistiques relèvent désormais de **partenariats** *"avec des structures culturelles et des collectivités territoriales"*, des classes à horaires aménagés ou à PAC, de l'accompagnement éducatif...

Nouvel exemple d'une vision traditionaliste de l'enseignement et du désengagement de l'Etat : soumission des écoliers et collégiens à des "cours" au détriment de la "pratique" des arts... renvoyée au local !

→ *"Du collège au lycée, découvrir les métiers pour mieux s'orienter"*

Dans les collèges volontaires, le parcours de **découverte professionnelle des métiers** et une meilleure connaissance de l'entreprise sont prévus **dès la 5^e** (et généralisé en 2009). Complémentaire à l'alternance dès 14 ans, le Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (**DIMA**), d'un an dès 15 ans, sera mis en place dans les LP ou CFA, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun.



C'est le retour de "l'apprentissage junior", quasi unanimement rejeté (notamment par les régions) car remettant en cause le droit à l'éducation jusqu'à 16 ans pour les jeunes des milieux défavorisés. Dans ce cadre, l'acquisition du socle relève de la supercherie ! Raccourcir la durée de la scolarité est bien un objectif clair du gouvernement alors que les chercheurs s'accordent sur le fait que cela

conduit à accroître le nombre d'élèves en difficulté, à baisser le niveau général et à augmenter les inégalités !

→ *"Assurer l'égalité des différentes voies de formation en rénovant la voie professionnelle"*,

en doublant le nombre de lycées des métiers labellisés et en généralisant les bac pro 3 ans au détriment des BEP !

Cerise sur le gâteau, le ministère se défousse sur les corps d'inspection pour, dans l'urgence, mettre en cohérence les programmes (BEP/bac pro) et invite les académies à mettre en ligne sur leur site des "réflexions transférables" !

→ *"Améliorer l'efficacité de l'Education prioritaire par son inscription dans le plan Espoir banlieue"*,

auquel s'ajoute la création de 30 sites d'excellence (exemple, LP transformés en lycées des métiers), l'expérimentation de déplacements de classes (d'une école à l'autre pour favoriser la mixité sociale), la généralisation de l'accompagnement éducatif (à toutes les écoles de l'Education prioritaire), la destruction de collèges dégradés...

|| *Bref, "l'espoir" va crescendo !*

→ *"Assouplir la carte scolaire pour renforcer l'égalité des chances"*,

en continuant de satisfaire les demandes d'affectation hors secteur de rattachement...

Chacun sait que cette mesure est néfaste pour la mixité préconisée au point précédent !

"L'accompagnement éducatif", "la lutte contre les violences et discriminations, notamment l'homophobie" (louable !), "l'ouverture de l'Europe dans le cadre de la présidence française de l'UE", complètent cette circulaire...

Un grand absent -mais est-ce un hasard ?-, le lycée général et technologique...

Elaboré sans aucune concertation avec les acteurs de l'école, teinté d'un brin d'improvisation dans la déferlante des réformes, ce texte n'est finalement que le fidèle reflet du profond conservatisme de ce gouvernement.

Nicole Hennache

* BO n° 15 du 10 avril 2008

Un congrès a aussi un visage...

Quel a été celui de Saint Jean de Monts en 2008 ?

296 délégués étaient présents : 284 mandatés par les SDEN, 11 par la SNR¹ et 1 par le GNPID² ; 278 sont des actifs, 18 des retraités ; 198 avaient un mandat délibératif sur les 241 attribués (soit 82 %), 98 un mandat consultatif.

Les SDEN présents représentaient 10 897 voix (1 adhérent = 1 voix) sur les 11 300 syndiqués. Ce nombre de voix progresse de 13% par rapport à Port-Barcarès en 2005 (9 663 voix et 8 925 à Lille en 2002). A Saint Jean de Monts, 96,4% des voix étaient représentées, pour 98,5 % à Port-Barcarès. Si l'effectif du syndicat progresse de 15,2%, le nombre de représentants au congrès diminue.

→ Comme à Port-Barcarès, 8 départements étaient absents (7 à Lille).

→ 127 délégués assistaient à leur premier congrès de l'UN-SEN, soit 44% des délégués (125 et 38% à Port-Barcarès). En 2005, le congrès concluait qu'il fallait "réfléchir à donner plus de responsabilités aux femmes, aux jeunes et à tous les corps dans nos syndicats départementaux et notre Union nationale".

L'objectif est-il atteint ?

• La féminisation

A Lille, en 2002, 30% des délégués étaient des femmes ; 3 ans plus tard, à Port-Barcarès, il y en avait 38%... et encore 38% à Saint Jean de Monts.

Force est de constater que la féminisation du congrès n'évolue guère. Pourtant dans notre profession, les femmes sont largement majoritaires et, dans notre fichier, elles représentent à peu près 47 % des syndiqués.

• Le rajeunissement

Si les délégués étaient moins nombreux

entre 30 et 50 ans (53% des délégués contre 55% à Port-Barcarès et 60% à Lille), le report s'est fait sur des délégués plus âgés : 9% avaient moins de 30 ans mais 38 % plus de 50 ans.

Nous ne remplissons donc pas notre contrat (ils étaient 10% à Port-Barcarès et 7% à Lille à avoir moins de 30 ans, 33% à Port-Barcarès comme à Lille pour les plus de 50 ans).

L'âge moyen, 45,3 ans, traduit aussi ce vieillissement. Il était de 44 ans aux 2 derniers congrès.

8 SDEN ont mandaté des retraités comme délégués. C'est un plus pour la

prise en compte de l'activité retraitée dans les SDEN.

Cependant, cet état ne traduit pas la réalité de notre organisation ni son évolution, car depuis notre dernier

congrès, 16 % des nouveaux adhérents ont moins de 30 ans.

Pour terminer, sacrifices à la tradition...

Maryvonne Goutelle, la doyenne du congrès, en est aussi la plus ancienne syndiquée (1962).

Le relais est assuré par un binôme :

Antonin du Nord (déjà le plus jeune à Port-Barcarès) et **Florence** de Nice, tous deux âgés de 24 ans.

• La diversification

Il y avait à Saint Jean de Monts **7 agrégés, 57 certifiés, 5 CPE, 174 PLP, 32 "1^{er} degré", 1 PEPS, 4 contractuels et 5 assistants d'éducation/surveillance, 1 chef d'établissement et 1 COP... soit 60 % de PLP, 20 % de certifiés et 11% du 1^{er} degré.**

Parmi nos adhérents, 58% sont PLP. Pour le 1^{er} degré, la représentation est légèrement supérieure. Les certifiés, quant à eux, sont particulièrement bien représentés (11% de nos syndiqués).

La représentation du 1^{er} degré est quasiment identique à celle de Port-Barcarès tandis que les délégués certifiés sont plus nombreux (12% à Port-Barcarès).

Pour la première fois, on note une baisse significative du nombre de délégués PLP (60% au lieu de 68 % à Port-Barcarès et 67 % à Lille).

La CEX avait mis l'accent sur trois critères pour la désignation des délégués : féminisation, rajeunissement et diversification des corps. Nous pouvons déplorer que seule la diversification des corps a connu une évolution positive.

Ainsi, l'effort à fournir est encore grand, d'autant que se profilent les élections professionnelles en décembre 2008.

Mary-Pierre Lenoir

¹ SNR : Section Nationale des Retraités

² GNPID : Groupement National des Personnels d'Inspection et de Direction



Académie nantaise, bravo !

Un congrès ne saurait se dérouler sans l'efficace soutien d'une équipe de militants.

A ce titre, nos camarades de l'académie de Nantes, vendéens et tous les autres, ont su démontrer leur sens de l'organisation et de l'adaptation ;

Qu'il s'agisse du BAR (bureau académique de régénération), qu'un soleil agréable a conduit à proposer ses services grâce à une vente ambulante ;

Qu'il s'agisse des échetiers du "Petit Montois m'a dit", journal du congrès, prompts à relever ou illustrer, dans leurs colonnes, les temps forts comme les détails savoureux ;

Qu'il s'agisse de l'équipe chargée de la reprographie, en lutte permanente contre un monstre technologique capable de plier, dans tous les sens et d'éditer en couleur, nos documents ;

Qu'il s'agisse des camarades chargés du transport, parfois envoyés récupérer des camarades "fantômes" dans les gares.

Tous se sont entièrement mis au service du bon déroulement du congrès.

Soyez-en tous remerciés !

Jean-Yves Jolly

Un congrès ... trois résolutions

→ Construire l'école de la réussite pour tous dans un service public d'éducation unifié

Votée à Port Barcarès, cette résolution a été actualisée. En 2005, la loi Fillon pour l'école est en passe d'être votée ; aujourd'hui, les réformes s'accroissent et confirment les orientations rétrogrades inscrites dans la loi.

Le fonctionnement libéral de l'école est résolument engagé. L'Etat se désengage et diminue les dépenses pour l'éducation. L'économie de marché détermine l'organisation de l'école, les techniques managériales font florès : rentabilité, autonomie, concurrence, performance, mérite individuel exonérant l'état de sa responsabilité. L'ambition éducative est plus que jamais sélective, le renoncement à l'égalité des droits à l'éducation et l'adaptation de l'école aux prétendues "différences" de chacun légitimés.

Les réformes en cours participent d'un tri social renforcé : suppression de la carte scolaire, socle commun réduit, contenus et méthodes privilégiant les automatismes plus que l'intelligence, Education Prioritaire sacrifiée, évaluation omniprésente, collègue unique supprimé et filiarisation officialisée, orientation précoce pour les jeunes en difficulté.

Le processus de reproduction sociale est ainsi renforcé, les parcours scolaires différenciés, l'organisation et les finalités du système éducatif menacées.

Notre conception d'une école démocratique et émancipatrice nécessite des transformations profondes, des objectifs ambitieux pour tous et des conditions à la hauteur des enjeux sociaux.

Sont au premier plan : la mixité, avec comme instrument de régulation sociale et de réussite pour tous une carte scolaire adaptée ; une culture commune de haut niveau et des pédagogies de progrès donnant du sens et favorisant l'accès au savoir, conduisant à l'autonomie de jugement et à l'épanouissement ; un service public exemplaire en matière de laïcité et d'égalité.

La volonté de préciser le texte par de nombreux amendements, la participation au débat général qui a permis aux SDEN d'exposer leurs différences d'approche et le travail concentré lors du vote des amendements ont démontré l'intérêt porté à cette résolution.

Il nous reste à la faire vivre...

Nicole Hennache

→ Un syndicat qui s'organise pour gagner.

Le titre de la 2^{ème} résolution adoptée au congrès de Saint Jean de Monts est évocateur. **Un syndicat a besoin d'améliorer sans cesse la qualité de sa vie syndicale**, cela permet une plus grande réactivité, une meilleure diffusion de l'information, la participation aux débats du plus grand nombre.

Une vie syndicale organisée doit permettre un renforcement de la CGT

Educ'action mais aussi de toute la CGT. Aucun établissement ou école ne doit être laissée de côté car c'est en étant tous ensemble que l'on fait bloc pour se faire entendre, pour réfléchir, construire, développer et faire aboutir les revendications des salariés et des retraités. Développer la vie syndicale c'est aussi permettre au plus grand nombre de se former, c'est améliorer la continuité syndicale lors de mutations, de départs en retraite, de changements de fonction... C'est accueillir les nouveaux syndiqués, donner des responsabilités et aussi améliorer l'information. La CGT Educ'action s'est d'ailleurs doté d'un site Internet performant (www.unsen.cgt.fr) et régulièrement mis à jour. Ces quelques points, parmi d'autres, débattus avant et pendant le congrès, et précisés par les amendements, ont traduit la volonté des SDEN et des congressistes de se saisir de l'ensemble de ces questions pour gagner en efficacité.

C'est aussi de la qualité de notre vie syndicale que dépendra notre capacité à faire que la CGT présente des listes partout et dans tous les corps, lors des élections de décembre 2008.

Christophe Godard

→ Territoires et syndicalisme : en avant toutes !

En premier lieu, il s'agit de poursuivre la réflexion conformément à l'orientation votée par près de deux tiers des syndicats départementaux.

Les lieux et les processus décisionnels ont subi et continueront à subir de très profondes mutations. Aussi, pour donner tout son sens à l'action syndicale, il faut lui permettre d'être portée et comprise par les acteurs de ces nouveaux territoires.

C'est ainsi qu'a muri la volonté de faire travailler et débattre les syndiqués de notre organisation sur le thème "*Territoires et syndicalisme*".

En effet, la profonde transformation du salariat, le chômage massif, la précarité et la pauvreté de certains travailleurs, la désertification d'une partie des territoires, les inégalités territoriales nécessitent que la CGT replace le travail dans son environnement.

On agit là où le salarié travaille et vit, on agit sur ses conditions de travail mais aussi sur le logement, les moyens de transport, la santé, l'accès à l'éducation, à la formation et à la culture...

Partant des préoccupations des salariés, l'action syndicale se doit d'être une force de propositions et de participer à la construction de solidarités à tous les niveaux pour peser sur les décisions.

Agissant dans le secteur de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, nous sommes à la croisée de nombreuses problématiques territoriales.

Cela doit nous conduire à mieux travailler, de manière fédérale et inter professionnelle, afin de relever les enjeux territoriaux en matière de développement et d'aménagement.

Nous devons aussi intégrer dans notre réflexion les modes de fonctionnement des structures représentatives locales, démocratiquement élues.

Or, si celles-ci sont effectivement élues, leurs pratiques au quotidien ne sont pas forcément démocratiques. Il s'agit alors de gagner de nouveaux droits. La pratique syndicale a certainement un rôle à y jouer. C'est l'orientation de la CGT Educ'action validée lors du congrès.

C'est la démarche à impulser pour faire avancer les propositions de la CGT, là où sont prises les décisions.

A nous de les faire mieux partager par l'ensemble des citoyens.

Catherine Perret



Immigration et solidarité : un engagement syndical

Les débats du congrès ont trouvé un prolongement, au soir du 21 mai, à notre engagement syndical en solidarité avec les immigrés. Richard Moyon, co-fondateur du Réseau Education Sans Frontières (RESF), par ailleurs membre du syndicat CGT-Educ'action des Hauts-de-Seine, était invité à participer à ce débat qui a rassemblé une centaine de congressistes.

Deux aspects de notre engagement syndical ont été débattus

D'une part, notre participation aux luttes pour la régularisation des élèves sans-papiers et de leur famille dans le cadre du RESF.

D'autre part, notre implication militante CGT, dans les grèves des travailleurs sans-papiers avec occupation, dont la "deuxième vague" venait de débiter.

Deux combats qui nous engagent à la fois comme personnels de l'Education nationale et syndicalistes CGT.

→ Il y a d'ailleurs un point commun entre les campagnes menées par le RESF et les grèves de travailleurs sans-papiers. Dans les deux cas, des brèches ont été ouvertes dans les représentations négatives entretenues par les discours officiels stigmatisant le "clandestin". Avec le RESF, nombre d'enseignants et de parents d'élèves ont découvert que les sans-papiers, ce pouvait être la mère ou le père d'un élève de l'école.

Les sans-papiers en grève montrent, à leur tour, qu'ils sont des travailleurs surexploités qui créent des richesses et souvent cotisent, payent des impôts. Dans tous les cas, ils font partie de notre vie.

→ Le foisonnement des échanges a témoigné d'un investissement toujours plus important des militants de la CGT Educ'action dans ces combats. Impossible de citer tout le monde.



• Evoquons le témoignage de Véronique, qui a montré comment la condition des sans-papiers, tellement éloignée des réalités du Limousin où elle vit et travaille, a brutalement fait irruption dans les consciences lors-

que des élèves de son lycée se sont avérés concernés, et que la naissance du RESF, avec le soutien de l'UD CGT, s'est imposée comme un

devoir et une évidence.

• Areski et Janine de Seine-Saint-Denis où les familles sans-papiers sont particulièrement nombreuses, ont soulevé les difficultés qu'on rencontre quand on doit agir dans l'urgence et qu'on n'a pas de formation juridique.

• Yasmîna a souligné les progrès dans le mouvement syndical, l'UD de la Côte-d'Or ayant, par exemple, adopté à son dernier congrès une résolution de soutien au RESF et aux travailleurs sans-papiers.

• Patrick a évoqué les relations entre le mouvement syndical et le collectif des

sans-papiers du Nord, l'un des plus anciens et des plus actifs, qui a subi une lourde répression le conduisant à une longue grève de la faim l'été dernier et à la marche des ch'tis sans-papiers de Lille qui venait d'arriver à Paris.

• Didier a expliqué comment

l'UL de Rouen avait constaté la difficulté à envisager des grèves de sans-papiers comparables à celles de la région parisienne, car il n'y a pas en Seine

maritime les mêmes concentrations sur un même lieu de travail permettant une occupation des locaux. Il a souligné la nécessité d'impliquer les syndicats et de favoriser l'unité.

• Fabienne a montré comment, en Seine-et-Marne où 90% des entreprises comptent moins de dix salariés, l'UD a pris appui sur les grèves touchant d'autres départements de la région parisienne pour présenter 180 dossiers et obtenir du préfet des engagements de régularisations.

• Abdel a conclu sur le caractère indivisible de l'être humain : que l'on soit célibataire, parent, salarié ou chômeur, chacun a droit à la dignité et aux droits fondamentaux attachés à la personne humaine.

→ En effet, qu'il s'agisse du RESF ou des grèves de travailleurs sans-papiers, les brèches ouvertes concourent au même objectif, réaffirmé par le 48ème congrès confédéral : la régularisation de tous les sans-papiers.

Pablo Krasnopolsky

Les mauvais coups de l'été

Avec la présidence de l'UE le 1^{er} juillet, N.Sarkozy envisage de faire adopter un "pacte européen" qui interdira définitivement aux 27 Etats toute régularisation massive. De son côté, le parlement européen est appelé à adopter fin juin une directive qui projette de porter l'enfermement des étrangers à 18 mois maximum, y compris pour les mineurs qui pourront être expulsés dans un pays où ils n'ont aucune attache, et, pour tous les expulsés, une interdiction du territoire des 27 pays de l'UE pendant 5 ans. Un bannissement ! Le RESF appelle à se mobiliser contre cette directive de la honte !

Vers un apprentissage de la xénophobie ?

"La diversité de la population sur le territoire national est prise en compte en faisant apparaître (...) : - la nature des droits civils, économiques et sociaux accordés à tous les habitants régulièrement installés sur le territoire national".

Cet extrait du projet de nouveaux programmes d'Education civique au collège accrédite l'idée que les étrangers sans papiers pourraient être privés des droits fondamentaux qui s'appliquent à tous (droits à la scolarité, aux soins, au mariage...)

La CGT Educ'action est donc signataire de la pétition* qui dénonce toute tentative de transformer l'éducation civique en prosélytisme en faveur d'une vision réductrice de l'immigration et négatrice des droits des étrangers.

* sur notre site

En vente, le nouveau "Guide RESF".

Contenus, pédagogie, autonomie...

Telle était l'ambitieuse question posée dans 2 ateliers animés, après de brèves introductions...
Eveline Charmeux, professeur honoraire d'IUFM,...

"(...) Tous les élèves sont capables et éducatibles. Mais pourquoi tel ou tel réussit ou échoue ? Pourquoi la curiosité intellectuelle se met-elle en stand by ou en action ? Pourquoi y a-t-il mal-être à l'école et une vie scolaire de galère pour de nombreux jeunes, d'origine sociale défavorisée mais aussi ordinaire ?

➔ **Quels processus conduisent à cela ?**

- Est-ce la domination absolue du déterminisme social ?...

La misère sociale est bien en première ligne, mais alors on verse vite dans un fatalisme qui renvoie chacun à un destin scolaire tracé d'avance...

- Est-ce l'école, son organisation, ses contenus, sa pédagogie ?

L'école publique ne peut à elle seule résorber les effets d'une société de plus en plus inégalitaire, d'autant que, très élitiste, elle produit son propre échec(...). Mais le service public d'éducation doit tout faire pour restituer de l'égalité et de la justice scolaires aux exclus du savoir.

Il faut donc

"ouvrir la boîte noire de l'école".

D'où 2 approches indissociables(...).

➔ **Qu'apprend-t-on et comment apprend-on aujourd'hui à l'école ?**

Au primaire, pourquoi le passage aux 24 heures, la mystification du retour aux fondamentaux, les nouveaux programmes et la pédagogie qui va avec, conduiront-ils à abandonner davantage les enfants les plus fragiles ?

Dans le secondaire, que penser du centrage quasi exclusif sur les programmes disciplinaires ? Comment rendre leurs objectifs atteignables par tous, éviter leur dimension académique ?(...) Leur juxtaposition correspond-elle aux besoins des élèves ? (...).

➔ **La liberté pédagogique est inscrite dans la loi. Mais de quelle liberté pédagogique parle-t-on ?**

La liberté individuelle de chaque enseignant selon la conception très libérale qui prévaut aujourd'hui ? N. Sarkozy prône cette liberté... parallèlement à la logique de performance.

Ou bien la liberté individuelle mais aussi collective, concertée en fonction des élèves, du travail d'équipe, de la mise en place de projets ?

Les choix pédagogiques peuvent-ils se faire sans l'apport des recherches en sciences de l'éducation ? (...)

Et fondamentalement, en quoi la pédagogie de transmission/empilement/répéti-

tion est-elle liée aux rapports sociaux de pouvoir, de domination, de contrôle... et constitue un choix politique majeur à l'insu des enseignants ?

➔ **Dans quel cadre social et relationnel se font les apprentissages ? Avec quelle autonomie ?**

Celle, toute libérale, qui donne au chef d'établissement une autorité accrue (...) et au conseil pédagogique un pouvoir hiérarchique ?(...) Ou celle qui émane de la salle des maîtres ou des prof. pour mettre en place un travail d'équipe ? (...) Qui doit piloter ? Une dynamique collective des personnels ? La volonté de l'équipe de direction ? Ou les deux ? Ce qui met en cause les rapports hiérarchiques ? **Bref une gestion démocratique de l'école est-elle possible ?**

Ainsi, d'autres contenus, méthodes, conception de l'autonomie peuvent rendre l'école démocratique. (...)

La conception de l'école correspond à celle de la société. (...)

En revenant aux modes de fonctionnement d'hier, on renonce ouvertement à démocratiser l'école, pour trier plus encore en fonction des besoins économiques. L'option qui prévaut dans le projet libéral, c'est l'option de sélection sociale.

Qui, sinon la CGT, serait le plus à même de porter la réflexion sur ces sujets ? *

Nicole Hennache

➔ **Atelier "Programmes et pédagogie"**

"Pour nous, une école démocratique est une école qui apporte à tous les enfants ce que la famille apporte à quelques-uns. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, pas plus qu'hier et encore moins que demain... si l'on en juge par les nouveaux programmes !"

La question à poser est donc : quels sont les principes incontournables - avec les indicateurs qui permettent de les repérer dans la classe - qui définissent une école démocratique ?

Il s'agit d'abord d'être convaincu d'un certain nombre d'affirmations prérequis".

- Il n'y a pas de fatalisme social et aucune raison logique ne justifie que l'injustice sociale n'entraîne automatiquement l'échec scolaire.

- Un enfant est un "sujet" et non un "objet" ou un "produit".

- Tous les élèves ont des savoirs, et un "mauvais" élève n'est jamais un élève qui ne sait rien, mais un élève dont l'école méprise ou ignore les savoirs.

- Il importe donc de prendre en compte ces savoirs, si erronés et si éloignés du programme soient-ils, pour les mener (en les transformant) vers les attentes institutionnelles.

- Il importe également pour cela, de donner aux enfants de "vraies graines et non du sable" (formule d'Alain), c'est-à-dire de travailler sur du vrai, sur de l'ambitieux, et du valorisant". *

Eveline Charmeux

➔ **De nombreux congressistes sont intervenus dans ce débat sur "contenus et pédagogie". Par manque de temps, tous n'ont pu s'exprimer.**

Des convergences ont été évidentes : il faut réunir les conditions pour que, dans le respect de leurs différences, tous les enfants apprennent. Des pratiques aident à la construction des savoirs, d'autres conduisent à l'échec ceux qui n'ont que l'école pour apprendre.

Faire réussir tous les élèves est un acte militant et un devoir moral. La pédagogie est une question politique qui doit intéresser le syndicalisme.

On ne peut renoncer à l'objectif émancipateur et laisser ce terrain à la droite et au Medef.

Et de nombreuses interrogations ont émergées : Peut-on imposer un modèle pédagogique, renoncer à sa liberté ?

Quelles recherches démontrent que le savoir se construit plutôt qu'il ne se transmet ?

Les moyens ne sont-ils pas plus importants que les méthodes ?

Doit-on justifier sa pratique ? Comment pratiquer autrement, partager cette question avec l'équipe pédagogique sans culpabiliser les personnels, y associer les parents ?

Quelle marge de liberté prendre avec les programmes ? Comment ne pas être trop dans l'humain ?

comment rendre l'école démocratique ?

...devant le congrès, par trois invités, **Annick Kieffer, sociologue au CNRS,**
...Philippe Taburet, enseignant en "lycée 2000"

→ Atelier "Autonomie"

P. Taburet a présenté son expérience au sein d'un "lycée 2000" à Paris.

Ces structures qui jouissent d'une très grande autonomie (financière, pédagogique et de recrutement) sont héritées des "lycées autogérés" (A. Savary en 1982).

Leur objectif : réintégrer dans l'école de jeunes décrocheurs autour d'un projet éducatif, leur permettre d'acquérir une formation.

Leur approche : privilégier la communication et les liens entre adultes et élèves. L'apprentissage passe alors par un enseignement ordinaire mais dans un cadre relationnel basé davantage sur l'écoute et le dialogue qu'exclusivement sur un rapport d'autorité.

Les classes bénéficient de très faibles effectifs. Sans chef d'établissement, chaque enseignant assure à tour de rôle la coordination du groupe.

Les équipes pédagogiques proposent trois méthodes de raccrochage scolaire :

- L'école et la découverte des métiers.
- Travail pluridisciplinaire par groupes de compétences et méthodes pédagogiques innovantes.

- Partage entre école et investissement dans le milieu associatif (participation à des projets internationaux).

Ces expériences montrent que c'est bien l'autonomie accrue des équipes qui est bénéfique plutôt que l'autonomie des établissements.

Ces structures fonctionnant avec des enseignants volontaires et motivés, sont particulièrement bien adaptées à ces élèves.

Déterminations sociales de l'éducation

"Les sociologues sont confrontés à un paradoxe : on constate une certaine stabilité dans le temps, dans tous les pays occidentaux, de la transmission des positions socioprofessionnelles entre générations, donc de la reproduction sociale (...) malgré la forte croissance et la démocratisation de l'éducation.

Cette stabilité peut laisser penser que l'origine sociale est une fatalité, que traduit la notion de "déterminants sociaux", qui interviendrait de manière mécanique quelles que soient les politiques scolaires, expériences pédagogiques, mobilisations des familles autour de la réussite de leurs enfants (...)

Longtemps centrées sur la reproduction sociale, les explications sociologiques se sont déplacées vers les inégalités entre groupes sociaux : si les individus étaient égaux la probabilité (ou la chance) d'accéder à une position sociale serait la même quelle que soit son origine. L'éducation serait alors l'instrument permettant cette égalisation "des chances" (...)

- **Les politiques éducatives**, comme les moyens alloués, agissent directement dans le sens d'une réduction, ou au contraire d'un accroissement, des inégalités sociales. Celles-ci ne peuvent donc être attribuées uniquement à la composition sociale des familles (...)

- **La sélection accroît les inégalités** sociales d'éducation (...), les écoles unifiées ont permis leur réduction. Cela ne suffit pas ; encore faut-il réduire toutes les

formes de ségrégation qu'elles soient scolaires (sélection des élèves) ou sociales (localisation des établissements et des classes).

- **Les comparaisons internationales** (...) telles les enquêtes Pisa (...) sont l'objet d'un usage politique abusif (...).

- **La période 1985-1995** (...) est marquée par une augmentation spectaculaire du pourcentage d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat (...) Tous les groupes sociaux en ont profité (...) Cette élévation du niveau d'éducation a permis une modification de la structure sociale.

- **Les mécanismes de sélection sociale** s'effectuent très tôt ; dès la fin de 3^{ème} les élèves les plus en difficulté s'engagent dans un cycle court technologique (...)

- **Promouvoir l'égalité des chances** ne peut se limiter à jouer à la marge sur les processus de sélection dans les filières d'"élite" (...) par différents systèmes de discrimination positive (...) Il conviendrait de jouer bien en amont, sur les inégalités de réussite précoces (...)

- **Certains vont même jusqu'à faire l'hypothèse** que "l'expansion de l'éducation, spécialement quand elle prend la forme d'une différenciation hiérarchisée, revient à un processus de diversion, par lequel les membres des classes populaires sont détournés des possibilités d'accès aux positions d'"élite" et sont canalisés vers les positions sociales de second rang".

Des sociologues émettent des réserves sur ce processus d'expansion éducative et de démocratisation. Ils se limitent pour mener ce constat aux conditions d'insertion professionnelle de jeunes. (...) Les mécanismes de reproduction sociale semblent l'emporter malgré l'égalisation sensée être apportée par l'éducation. (...) On oublie alors le but de l'éducation, qui n'est pas seulement de former une main d'oeuvre, mais, (...) de permettre de transmettre à tous les connaissances permettant une compréhension de la société, un moyen d'action et une maîtrise sur sa vie et sa condition"*

Annick Kieffer

→ Lors de ce débat sur l'autonomie, les questions ont concerné plusieurs thèmes :

le mode de fonctionnement de ces structures, le recrutements des enseignants (contractuels et titulaires, sur postes spécifiques académiques) et donc la déréglementation attachée à ces structures, le risque de dévoiement qui pourrait en découler, la crainte qu'une partie de ces méthodes soient dévoyée mais sans

moyens adaptés et en y adjoignant l'autorité d'un chef d'établissement...

Et bien sûr l'accord sur le principe d'autonomie des équipes pédagogiques pour travailler ensemble et mener à bien des projets communs, et le rejet de la stricte autonomie de l'établissement et ses dérives.

S'ils n'ont pas répondu à toutes les questions, ces débats passionnés et intenses ont été une réussite qui appelle sans aucun doute des prolongements !

* Pour lire l'intégralité de ces introductions aux ateliers, consultez notre site "unsen.cgt.fr"

Pages réalisées par Nicole Hennache

Les cadres... et le stress au travail !



Notre 6^e congrès y a consacré, avec la participation de camarades de l'UGICT-CGT, une séance de travail qui a suscité un grand intérêt chez les délégués.

Stress, dépression, violence, harcèlement moral... sont des situations vécues par les salariés de tous les secteurs.

La demande de traitement est grandissante. Sait-on par exemple qu'il existe 33 consultations en France et que toutes croulent sous la demande. Nous avons choisi d'aborder ce débat dans un cadre interprofessionnel pour souligner les similitudes de situation et croiser les analyses sur l'origine de la souffrance au travail. Les formes d'organisation imposées du travail évoluent. Des réponses syndicales sont à construire.

L'UGICT a approfondi ces questions dans le cadre d'un collectif "santé au travail", la FERC de son côté a son collectif. Il convient donc d'aller plus loin dans la confrontation des analyses.

Notre camarade Jean Pierre Cotton, très investi sur ces questions, s'était engagé dans la préparation de ce débat en proposant un exposé qu'une camarade de son SDEN a lu aux congressistes. Vous pourrez en lire ici de larges extraits, ainsi qu'un résumé de l'intervention de Maryjo Kotlicky, secrétaire Générale de l'UGICT.

Nous publierons l'intégralité de ces interventions, notamment celle de Jean-Pierre (et d'autres) sur notre site. Le journal Options publiera également un compte-rendu des débats.

→ **Jean-Pierre Cotton...**
Après avoir brossé l'évolution des rapports au travail depuis 1975, en vient à l'Education nationale :

"a) La réforme de l'Etat

La théorie néo-libérale va de pair avec une "modernisation" de l'Etat poursuivie par tous les gouvernements depuis 1986. Le cœur en est de réduire l'Etat à ses fonctions régaliennes... réduire le nombre de fonctionnaires, privatiser tout ce qui est possible..., faire de la gestion commerciale le mode normal de fonctionnement du service public, l'usager devenant un client. C'est ce fonctionnement dégradé à

moindres coûts avec moins de fonctionnaires pour faire plus de travail qui engendre le mal-être...

b) Le management dans l'Education Nationale

C'est l'application de ces modes de management qui est le nœud du problème. Dès les années 80 ont fleuri dans les rectorats les formations souvent assurées par des cadres d'entreprise au management des ressources humaines, les secrétaires généraux de ces derniers devenant des DRH et M. Rocard parlant à l'époque du "stock" à gérer. ...

c) L'appel au dévouement et à la pédagogie

... En 1975 l'enseignant dans le primaire vit encore dans la trace des noms prestigieux de Ferry et Freinet tandis que celui du secondaire, porté par le plan Langevin-Wallon de l'après guerre, met en place la massification du collège et du lycée... l'enseignant est un applicateur de recettes pédagogiques éprouvées, apprises dans l'institution dont l'inspecteur est le gardien.

Mais brusquement, avec l'irruption du management dans la gestion, l'institution est prise d'une transe de modes pédagogiques assises sur des théories jamais expliquées...

Pendant un certain nombre d'années les collègues assistent à un bricolage pédagogique complètement empiriste mâtiné de nouvelles technologies, le tout dans une nov-langue déroutante...

d) Crise du sens du travail scolaire et crise de l'identité professionnelle

Dans les enquêtes que nous avons faites, les enseignants quand ils parlent de l'intérêt de leur travail, mettent en avant la reconnaissance de son utilité sociale ... la richesse des rapports avec les jeunes et l'engagement autour de valeurs républicaines et laïques...

En bref, un métier demandant un engagement fort mais aboutissant à l'épanouissement et à la construction de soi.

Par contre... ils parlent de travail sous tension (inappétence scolaire, incivilités...), d'un travail dégradé..., de la baisse

des moyens, de la réunionite aiguë, de la montée des tâches périphériques, des "18h et de tout le reste", d'une mobilisation psychique constante, du sentiment d'être vidé. Ils se sentent à la fois seuls, coupables et impuissants...

Toute la problématique de X Darcos est là : comment obtenir un investissement supplémentaire sans moyens alors que ce qui est touché, c'est le cœur : le sens du travail.

e) Les effets sur la santé

... Dans un travail dégradé, il y a destruction de celle-ci... et une fragilité accrue de notre milieu. A la base, se trouve cette souffrance multiforme qui peut aller jusqu'au désintérêt total pour le métier, à l'épuisement professionnel.

Les indicateurs sont tous au rouge : réforme du dispositif réemploi - réadaptation, multiplication des dispositifs d'aides psychologiques dans les rectorats, coups de téléphone de stagiaires demandant comment démissionner, consommation de psychotropes analogue au dopage des cadres, multiplication de situations bricolées dans les EPLE, absentéisme...

Aujourd'hui, les pathologies anxio-dépressives sont devenues les premières pourvoyeuses des congés de réadaptation. En 1980 maladies des 40/49 ans, elles sont devenues vingt ans après celles des 30/39 ans, signe sûr d'une usure plus précoce.

III - Sur quoi peut-on agir ?
Si c'est le travail qui est malade c'est sur lui qu'il faut agir ...

a) Définir le travail

Question redoutable... Notre travail est un travail professionnel qui a un cœur et ce cœur doit être réaffirmé. Cela renvoie à toutes les discussions sur les socles nécessaires des connaissances.

Cela nous renverra aussi à une discussion engagée au congrès de Lille et que nous n'avons pas pu régler : celle du temps de travail (rappelez-vous les 15h sèches, ou 15 + 3 ou 16 +2)... La durée effective, telle qu'elle est définie dans les statuts, ne correspond pas à la charge de travail réelle...

>>>

>>>

b) Cerner les obstacles à un travail de qualité

C'est tout ce qui touche au management et sur lequel l'UGICT a plus travaillé que nous. Cela doit nous amener à revisiter les marges de la démocratie dans nos EPLE... Cela touche aussi aux emplois du temps..., à la formation, aux mutations, aux effectifs, à l'amplitude de la journée ...

c) Creuser l'idée de stratégies de coopération

Nous avons, nous le savons, un métier "individualiste". Comment mutualiser un certain nombre d'efforts et sortir des stratégies de concurrence ? Comment travailler en équipes des stratégies de lutte contre l'échec scolaire ? ...

d) Les lieux syndicaux d'expression

Derrière ce vocable généraliste il y a tout simplement l'idée que la souffrance doit trouver un lieu pour s'exprimer, dans la réunion syndicale mensuelle, dans ou entre établissements. Dans cette perspective, la participation à la CHS ne peut plus rester anecdotique.

Un mot de conclusion : je suis persuadé que le syndicalisme joue une bonne partie de son avenir dans la prise à bras le corps de la souffrance au travail. Si nous laissons s'épanouir, dans les EPLE, le jeu des stratégies individuelles de préservation, nous allons éparpiller et banaliser cette souffrance qui disqualifiera l'organisation qui aurait signé ainsi son impuissance. Bon congrès !"

Jean-Pierre Cotton, le 13 avril 2008

➔ **Maryjo Kotlicky...**
a commencé son intervention en abordant l'affiliation de notre organisation à l'UGICT.

• "Il s'agit donc d'aborder la raison de l'affiliation par rapport aux objectifs que se donne la CGT parmi les enseignants : offrir une perspective alternative au syndicalisme autonome dans le cadre d'un syndicalisme de masse des enseignants. Le syndicalisme autonome s'est construit sur une identité corporatiste et catégorielle qui nourrit une séparation entre le monde de la formation et celui du travail. Ce qui laisse d'ailleurs plus de marge de manœuvre au Medef pour s'approprier la formation universitaire notamment..."

• **Il est important de ne pas banaliser la souffrance au travail...**

La France se classe au troisième rang mondial des suicides sur le lieu de travail

(déclarés) avec plus d'un suicide par jour et au premier rang mondial de la productivité horaire ! Cette souffrance au travail n'est pas un problème d'individu résultant d'une fragilité personnelle, d'une charge psychologisante affective, mais bien un signal d'alarme d'une problématique plus collective : celle du risque d'une rupture entre le travail et son rôle de socialisation, d'une dévalorisation du travail lui-même...

• **Lutter contre cette souffrance implique de revisiter d'urgence les modes de management des entreprises et administrations** (organisation du travail, orientation stratégique en lien avec la finalité du travail, exercice du pouvoir, prises de décisions...). C'est ce qui devrait nous permettre aussi de passer d'une politique de gestion des risques à une politique de prévention des risques à tous les niveaux. Les cadres sont de plus en plus touchés par le dopage, les dépressions, les infarctus et aussi les suicides.

C'est aujourd'hui au cœur du travail qualifié et très qualifié que se trouvent les niches de productivité..., la source de profits a changé d'objet, c'est moins dans la production que dans la conception, la formation et la commercialisation qu'elle se réalise. Le capitalisme a mis au point des méthodes adaptées. Se sont développées des formes d'exploitation plus dures, voire nouvelles, adaptées au travail qualifié. Cette surexploitation du travail qualifié se traduit par une instrumentalisation du "travail intellectuel", d'où entre autres une attention accrue du Medef et du gouvernement concernant l'ensemble de la formation.

• **Le gouvernement accélère les réformes... l'enseignement-recherche se retrouve dans l'œil du cyclone...**

La surexploitation du travail qualifié s'opère par l'introduction d'un modèle de management qui serait universel, dans le privé et le public.

Ce management se présente comme une technique rationnelle à appliquer, s'appuyant sur un dogme idéologique, une culture de la performance où il s'agit d'atteindre coûte que coûte des objectifs. ... Cette rationalisation du management a pour but d'éliminer tous les volets relationnels et démocratiques en faisant fi du contenu, de la finalité et du sens du travail dans le cadre d'une économie généralisée des coûts et l'atteinte de profits financiers à court terme. **On voit très bien ce management professionnalisé entrer en force dans la fonction publique d'État à travers la mise en place de la LOLF ...**

Mais, cette technique managériale cible particulièrement nos catégories en bouleversant leur place, leur rôle, leur apport dans le travail... Aspect ressenti d'autant plus fortement parmi ces catégories que leur travail à un impact collectif sur d'autres...

• **Ainsi, le management vise à transformer l'encadrement en simple exécutant, nie sa technicité et son expertise** au profit de la "réussite", multiplie les procédures, d'où une perte du sens et de la finalité de sa mission, une dégradation forte de son image et de son utilité sociale et qui renforce l'individualisation.

Il organise la précarité de la reconnaissance (qualification suspendue à la réalisation des objectifs quantitatifs) et du paiement de la qualification.

On exclut ainsi l'encadrement des garanties collectives (rémunération au mérite, changement des critères d'évaluation) : on ne juge pas le travail, mais les comportements, la performance individuelle.

Enfin, un management qui se double d'aspects coercitifs. Le management n'hésite pas à priver le cadre de sa citoyenneté. Il est moins important de s'intéresser à ce que pensent les cadres plutôt que de contrôler toute manifestation publique de désaccord (pression plus forte, droit de grève, mise au placard, devoir de loyauté, service minimum...).

Un management enfin qui casse toute forme de solidarité à travers le collectif de travail, qui organise la concurrence et l'arbitraire, vise aussi à culpabiliser l'encadrement qui auparavant détenait plus de pouvoir de décisions...

Face à la communauté de vécu... nous devons renforcer notre travail interprofessionnel. Ces catégories constituent un enjeu stratégique de toute transformation du travail...

Enfin, au moment où la recomposition syndicale se réactive (CGC, UNSA), nous avons besoin de construire un syndicat représentatif de l'encadrement, revendicatif et solidaire dans le privé, dans le public et la fonction publique. Si les cadres sont les salariés les plus syndiqués, c'est encore trop loin d'être le cas dans la CGT, y compris dans la fonction publique.

Or, les enseignants constituent la composante numérique la plus importante. C'est pourquoi, nous proposons d'investir d'une tout autre dimension la question des élections professionnelles dans l'enseignement.

Maryjo Kotlicky, le 22 mai 2008

Pages réalisées par Alain Gautheron

Tout d'abord, BRAVO aux camarades de Nantes pour l'accueil et l'organisation du congrès, qui fut mon premier et dont j'ai beaucoup apprécié la qualité et la profondeur des débats. La parole a circulé librement, démocratiquement et toujours dans le respect des différences. Un des moments forts fut, pour moi, les interventions sur la pédagogie. En effet, il est nécessaire de prendre en compte les enjeux qu'elle représente dans la construction d'être en devenir que nous souhaitons libres et critiques, particulièrement dans un contexte où la politique éducative tend à renforcer les inégalités.

Petit regret concernant les votes..., il est dommage que nous n'ayons pas eu suffisamment de temps pour prendre connaissance des amendements.

J'aimerais enfin rendre hommage à Denis dont j'ai pu mesurer l'intensité de sa vie d'homme révolté et engagé, et à qui je dis "bonne retraite", sachant qu'on n'est jamais en retraite de ses engagements.

Yasmina Soltani, Certifiée, Sden 21

En venant au congrès, j'avais envie de voir et entendre ceux du "national", ceux dont on lit les noms au bas des courriels, envie de vérifier que je me sentais en phase avec eux.

Et voici, glanées jour après jour, quelques-unes de mes impressions :

Lundi : les conditions de vie s'annoncent idéales (elles le seront). Les congressistes me paraissent jeunes, les femmes nombreuses. Discussion enflammée autour de : "On y va ou pas à la manif de jeudi ?" J'apprécie la recherche du compromis.

Mardi : je retiendrai la définition d'Evelyne Charmeux "une école démocratique est une école qui apporte à tous ce que certaines familles apportent à quelques uns".

Mercredi : début de l'examen des amendements sur les résolutions, les règles du jeu me paraissent complexes mais les interventions sont préparées avec sérieux. Clivage à propos de la place de la pédagogie dans le débat syndical et dans la réduction des inégalités : je me place résolument du côté de ceux qui la considèrent comme *décisive*. **Puis, ni vue ni connue,**

de 5 à 6, bain de mer. Eau, 17°. Tant pis pour ceux qui n'ont pas osé !

Jeudi : et pourquoi ça ne marcherait pas une direction tripartite ? Les interventions de Catherine, Christophe et Patrick... me convainquent, j'ai envie de leur faire confiance. On fête le départ de Denis : un sacré bonhomme. Dommage, j'arrive quand il part !

Vendredi : matinée embrumée mais je repars gonflée à bloc. Sur la route du retour, **avec mes camarades, nous réfléchissons à la manière d'améliorer la préparation du prochain congrès !**

Corinne Houillon Revolte, COP, Sden 88

Premier congrès de l'UNSEN-CGT pour moi... Et pour une première, ça commence fort avec une participation à la commission des résolutions (qui étudie les amendements) : un travail fastidieux mais utile et instructif.

J'ai apprécié les débats de ce congrès. Les interventions sont souvent passionnées, parfois à l'excès, mais cela prouve que chacun prend à cœur l'avenir de la CGT Educ'action et de ses actions syndicales. D'un point de vue plus "catégoriel", ce congrès m'a permis de rencontrer d'autres militants CGT de la "vie scolaire" et des Camarades enseignants prêts à s'attaquer à la syndicalisation de ce secteur où règne la précarité. Je repars plus confiant et plus motivé. Enfin je souhaite revenir sur les diffusions de tracts (d'appel aux manifestations du 22 mai) de l'UL CGT des Sables d'Olonnes, diffusions pour lesquelles de nombreux congressistes sont venus prêter main forte : **le militantisme interprofessionnel, c'est vraiment le plus du syndicalisme CGT.**

Luc Way, Assistant d'Education, SDEN 31

Petite carte postale du congrès... Au dernier bureau, suite à un moment d'inattention de ma part, j'ai été désignée volontaire pour aller au congrès... Je ne le regrette pas.

Le congrès, c'est super ! Le matin, on commence tranquillement, jamais avant 8 heures. **Le soir, comme j'ai la chance**

d'être dans une commission, ça ne dépasse pas 1h30 du mat'. Ici, c'est très formateur : on apprend à défendre son point de vue (trouver l'argument qui va donner envie aux camarades

de voter pour son amendement) et à penser vite (car les votes suivent immédiatement les débats). Ce qui me plaît le plus, c'est de voir autant de gens prêts à se battre (oui mais avec des mots) pour défendre leurs idées et convaincre les autres. Mardi, petite piqûre de rappel pédagogique avec Evelyne Charmeux : ça fait du bien ! Je rentre après 5 jours de débats démocratiques et je suis contente d'appartenir à la CGT éduc'action.

Eve Noailly, PE, Sden 06

Paroles de

Lors de la table ronde sur les questions pédagogiques, je suis intervenu au nom de la CGT Educ'action Drôme. Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de l'intervention d'Evelyne Charmeux, aurions préféré un débat contradictoire et qui intègre les réflexions confédérales sur les missions de l'école.

Il n'y a pas d'opposition entre démarches constructivistes et transmissives. Les choix pédagogiques restent essentiellement empiriques. Les approches transmissives permettent aussi une construction du savoir. **Nombre d'enseignants n'ont pas le sentiment d'être les avocats de l'ultra libéralisme en faisant apprendre les tables de multiplications à leurs élèves ou en leur faisant faire des dictées.** L'approche principalement pédagogue véhicule le mythe de l'école libératrice alors qu'une cohorte de facteurs externes induisent la non réussite des élèves. La CGT sait ce qui est nécessaire aux élèves des classes populaires pour prendre l'ascenseur social : de vraies ambitions et de vrais moyens pour l'école.

Gilles Batens, PE, Sden 26



Malgré des réticences à participer au congrès –la peur de ne pas être à ma place-, je reviens enrichie d'une nouvelle expérience, fière d'avoir participé aux débats et décisions collectives et surtout motivée pour relancer l'heure syndicale.

J'ai beaucoup appris sur la structure du syndicat, les idées qu'il défend et objectifs qu'il poursuit, j'ai découvert des personnes très engagées, entendu leurs discours, partagé ou non leurs idées, j'ai mis des visages sur ces noms. Je pense que c'est important d'avoir des référents, c'est ce qui manque à tant d'établissements. Le congrès m'a donné une vue d'ensemble des luttes qui se mènent partout, dont on n'a pas toujours conscience, mais aussi de l'ampleur de la tâche qui reste. C'est pourquoi il faut partager le travail, rester vigilant, savoir lire entre les lignes, innover dans l'action... Le plus important est de libérer la parole, rétablir le dialogue et réinventer un syndicat de proximité.

Catherine Mailhac, PLP, Sden 37

PLP LGH, membre de la C.E du 67 depuis peu, **néophyte j'attendais beaucoup de ce 6^e Congrès de l'UNSEN CGT**, surtout dans le contexte de lutte dans lequel se trouvent la plupart des établissements...

Mes premiers jours à Saint-Jean-de-Monts m'ont laissé perplexe. En historien que je suis, j'avais l'impression d'avoir fait un saut dans le temps, de me retrouver au début du siècle, au congrès d'Amiens, en plein dans la lutte entre syndicalisme réformiste et syndicalisme révolutionnaire. La guérilla des amendements, qui a son utilité dans le jeu parlementaire, me semblait ici bien dérisoire et même un peu ridicule. La remise en cause, mezza voce, des options de la direction sortante sur des choix comme l'affiliation à l'UGICT, ne paraissait pas non plus très opportune et la palme revient au débat récurrent et stérile au sujet des modalités de l'action à engager pour la manifestation du 22 qui a usé beaucoup d'énergie. Mais je n'étais pas encore au bout de mes surprises car le débat sur la pédagogie a aussi mis en lumière le fait que la CGT a aussi ses pédagogues et ses enseignants plus conventionnels.

Stupeur et tremblements furent donc mes premières réactions mais avec un peu de recul tout cela est loin d'être négatif. Le fait même que de tels débats aient lieu, que des amendements soient défendus bec et ongle, **que l'on puisse interpeller la direction sur ses choix, qu'il existe de nombreux courants d'idées... démontre la vigueur de notre syndicat** et son caractère profondément démocratique. De même, la division sur la question pédagogique ne fait que refléter la division du monde enseignant et montre que nous sommes en phase avec la société et les réalités du métier.

Au final ce congrès, malgré ses insuffisances et défauts, m'a permis d'avoir des échanges fructueux avec les camarades des autres Sden et c'est avec une conviction renouvelée, des batteries revendicatives rechargées que je retourne dans mon lycée. Vive l'UNSEN, Vive la CGT.

Laurent Feisthauer, PLP, Sden 67

Dans la CGT, le congrès c'est le vrai moment de démocratie directe, et on en attend beaucoup. C'était pour moi le 3^e congrès et c'est vrai que les enjeux changent. Après les commissions des amendements, la participation au travail que recevront les délégués le lendemain ou le surlendemain (pour se prononcer) permet d'entrer au cœur de la démocratie et les débats qui ont eu lieu ont toujours été positifs.

Ce fut l'un des aspects positifs du congrès avec l'animation de la délégation du 92 afin que les nouveaux délégués participent au jeu démocratique en saisissant les enjeux des textes.

Autre point positif, l'hommage rendu à Denis lors de la soirée fraternelle.

Pourtant, il y a eu des moments moins bien que nous devons régler pour développer un outil réellement démocratique et efficace dans la représentation des salariés.

Le texte de la 3^e résolution (préparé différemment) n'a pas permis un débat serein. Son animation a été houleuse, il faut accepter que le débat soit contradictoire.

De plus, le travail sur les motions d'actualité est arrivé trop tard pour qu'il y ait véritable débat. C'est fortement dommageable car outre le fait que le congrès soit souverain, on ne doit s'interdire aucune discussion a priori.

Débattre, c'est la vie du syndicat. C'est donc bien sur l'amélioration de la vie démocratique du syndicat que la nouvelle direction (CEX et co secrétaires) doit agir.

Samuel Serre, agrégé, Sden 92



congressistes

Le congrès de l'UNSEN ? Stimulant

Clin D'œil. D'abord il y avait la situation géographique du congrès, Saint Jean de Monts ; pour moi, défenseur d'un service public à la hauteur des besoins, c'est avec un franc sourire que j'ai accueilli l'info du Sden 85 : *"cette année c'est la première fois que le nombre d'élèves dans le public est plus important que dans le privé !"*.

La CGT ? un vrai outil démocratique. Ce qui m'a passionné, c'est l'importance du débat, des échanges tout le long du congrès, c'est énergisant ! S'enchaînent, débat général, demande d'intervention, "réso", amendements, ateliers, vote délibératif, consultatif...

Tout un ensemble d'outils démocratiques qui permettent de faire vivre la CGT au sein de l'union. **Parfois le débat agace certains, moi je trouve ça plutôt rassurant ; d'emblée, tu as la température de la CGT EDUC'ACTION**, et des idées qui la transpercent ! C'est fantastique la façon dont s'organisent échanges et votes des textes. Une seconde d'inattention et c'est la cata., on ne sait plus où on en est, et il faut se reconcentrer pour raccrocher au wagon.

Ensuite, j'ai vraiment aimé les deux thèmes sur la pédagogie... **je retiens l'importance de "l'autonomie de l'équipe pédagogique et comment la construire dans l'établissement " qui s'oppose à "autonomie d'établissement"**.

Je viens de la formation continue, et pour faire vivre nos actions pédagogiques, nous avons une grande autonomie ; importance du travail d'équipe etc. D'ailleurs, je viens d'approfondir ce point, le mettre en débat auprès de CPE de l'IUFM, le rattachant aux thèmes de la prévention du décrochage, de la violence scolaire, des conditions de travail du personnel.

Marie-Dominique Fièvre, GRETA, Sden 86

Mon point de vue sur le 6^e congrès de l'UNSEN est celui d'une invitée qui n'a pu assister qu'à une partie des travaux, à partir du mardi après-midi et n'a donc pas entendu le débat général.

Ma première impression a été la présence d'un nombre certain de camarades, généralement jeunes mais pas seulement, que je ne connaissais pas. Un aspect positif donc puisqu'il traduit un renouvellement des militants, même si la moyenne d'âge des délégués n'a pas significativement baissé. Bien entendu, étant donné ma longue vie dans le syndicat, cela a été un grand plaisir, comme toujours, de retrouver beaucoup de camarades avec qui j'ai travaillé, partagé des satisfactions ou des moments moins heureux.

Enfin, j'ai apprécié le fait que le secrétariat général à trois têtes compte un PLP et deux certifiés : l'UNSEN-CGT, ou plutôt la CGT Educ'action désormais, n'est plus le syndicat des seuls PLP, son ouverture aux autres champs de l'enseignement s'affirme, même s'il reste encore beaucoup d'efforts pour accroître sa représentativité dans le 1^{er} degré comme dans le second.

Françoise Raffini
retraitée de l'Unsen

La direction de la CGT Educ'action

Le congrès a élu une nouvelle commission exécutive de 53 membres, dont 21 nouveaux. Les candidatures ont obtenu entre 168 et 193 voix, la majorité requise (50%) étant de 97 voix.

La liste des membres de la CEx appelle quelques remarques

- 21 femmes, c'est trop peu. Nous ne sommes pas encore à la parité et nous devons réfléchir à la façon d'associer toujours plus de femmes aux différents niveaux de direction de notre organisation syndicale.
 - Les PLP ne sont plus majoritaires dans la CEx, ce qui traduit bien l'évolution de notre organisation et l'adhésion régulière de PE, de certifiés, d'agrégés, de PEPS, COP, CPE et personnels Emploi Vie Scolaire à la CGT Educ'action.
- C'est très encourageant pour la présentation de liste CGT dans tous les corps aux prochaines élections paritaires du 2 décembre 2008.**

Membres de la CFC

CHARPIN	Daniel	PLP
* DE VARENT	Renaud	PE
* GAILLAC	Jacky	Certifié
LENOIR	Mary-Pierre	PLP
* ROUF	Françoise	PLP

** nouveaux membres de la CFC*

Membres de la Commission exécutive

BARABINOT	Yvon-Yvan	PLP	JOLLY	Jean-Yves	PLP
BARIAUD	Christine	Certifié	KRASNOPOLSKY	Pablo	PLP
* BOCHARD	Stéphane	PLP	LE PICHON	Olivier	PLP
* BRABANT	Matthieu	PLP	* LOUANGVANNASSY	Aline	Certifié
BRIATTE	Luc	Instituteur	MACEDO	Ana	PE
BRIAULT	Benoit	PE	MARCILLOUX	Michael	Certifié
BUISSON	Marie	PLP	* MARSETTI	Jeanine	CPE
CADOT	Claude	Certifié	* MONTENTOUX	Eric	Certifié
* CASTELLANI	Nadine	Certifié	OLSAK	Fabrice	PLP
CATALA	Agnes	PLP	PECHOUX	Philippe	Certifié
* CAVELIER	Cecile	PEPS	PERRET	Catherine	Certifié
CHARTIER	David	Certifié	* ROASCIO	Anne	Certifié
CRETEUR	Brigitte	Certifié	* RUET	Sancia	PE
* DEMANGEAT	Hélène	Certifié	* SANCEAU	Guenaël	PLP
DESIRE	Patrick	PLP	* SCHEIRLINCK	Franck	PE
* DROUART	Benoit	Certifié	* SCHNEGG	Pauline	Agrégée
* FAURE	Daniel	Retraité	SENECHAL	Hervé	PLP
FERGANI	Arezki	PLP	* SERRE	Samuel	Agrégé
GALIAY	Joël	PLP	SEVERINO	Vincent	PLP
GAUTHERON	Alain	PLP	* SZYDLOWSKI	Patrick	PLP
GODARD	Christophe	Certifié	VAN ROMPAEY	Fabienne	PE
* GOIRAND	Pierre	Retraité	VAULOT	Corinne	PLP
GOUTELLE	Maryvonne	Retraité	VERRON	Amaury	Agrégé
* GUESNIER	Yvon	PE	VIS	Pascale	PLP
* HAMADI	Saadia	PLP	VRIGNAUD	Alain	PLP
HENNACHE	Nicole	PLP	* WAY	Luc	A.Educ
HIBLE	Valérie	Certifiée			

** nouveaux membres de la CEx*

Des changements importants au Bureau de la CGT Educ'action

Certains partent...

Denis Baudequin, secrétaire général sortant, élu en 1998, responsable national depuis de très nombreuses années part en retraite. Il continuera à assumer ses responsabilités au sein de la CFC de la confédération CGT. Le congrès lui a rendu un hommage émouvant lors de la soirée fraternelle.



Ana Macedo, PE dans le Val de Marne et **Evelyne Strauss**, certifiée en Seine et Marne n'étaient pas candidates au BU. Elles continuent leur activité au sein de la CGT Educ'action et dans leur Sden.

...d'autres arrivent.

Brigitte Creteur, certifiée de Sciences physiques, secrétaire académique de Lille, a été élue au BU (animation du pôle lycée) ainsi que **Cécile Cavellier**, PEPS, trésorière

du Sden 91, qui s'occupera entre autres des questions de vie syndicale.

La CE a réélu au BU **Luc Briatte**, **Alain Gautheron**, **Nicole Hennache** et **Alain Vrignaud**.

Elle a confirmé **Jean-Yves Jolly** dans ses fonctions d'administrateur de la CGT Educ'action.

Un co-secrétariat général de trois membres a été élu par la nouvelle commission exécutive.

Tous les 3 étaient dans le précédent BU : **Patrick Désiré**, PLP maths-sciences, **Christophe Godard**, certifié de gestion **Catherine Perret**, certifiée d'histoire-géo.

Les documents adoptés

En pourcentage	Pour	Contre	Abst.
Rapport d'activité	65,24	18,08	16,68
Rapport financier	83,47	9,84	6,69
Statuts	82,73	10,92	6,35
Résolution n° 1 : Construire l'école de la réussite pour tous dans un service public d'éducation nationale unifié.	83,50	8,60	7,90
Résolution n° 2 : Un syndicat organisé pour plus d'efficacité	79,99	10,41	9,60
Résolution n° 3 : Territoires et syndicalisme : analyses et réponses syndicales. La démocratie comme exigence.	62,82	26,33	10,85

Une introduction au débat qui témoigne du sens d'un engagement...



"Il n'est certainement pas banal de tenir un congrès syndical en mai 2008, date anniversaire d'une période dont nous revendiquons les acquis sociaux, alors que d'autres animés par une volonté de revanche, même à 40 ans de distance, veulent, disent-ils, en liquider l'héritage..."

Avant de nous intéresser au présent, je voudrais revenir un court instant sur le passé, pour rappeler les fortes avancées sociales et sociétales imposées en 1968 par ce qui a été, avec 1936, l'un des plus importants mouvements sociaux de notre pays et pour lequel l'unité a constitué un puissant levier.

Les luttes de mai et juin 1968 exprimaient une forte exigence de reconnaissance du et au travail, remettaient en cause des rapports hiérarchiques surannés et l'autoritarisme qui prévalait un peu partout. Elles contestaient l'intransigeance du pouvoir et du patronat totalement sourds aux revendications des salariés et des étudiants. Elles ont permis, sans que cela ne conduise à mettre en péril ni l'économie, ni les entreprises, de fortes augmentations salariales, la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise, la généralisation de

la 4^e semaine de congés payés et marqué une nouvelle étape pour l'émancipation des femmes.

Comme chacun le sait, l'Histoire ne se répète pas, nous ne sommes donc pas, 40 ans après, dans une recherche de reproduction mécanique de mai 68. Nous sommes dans un autre contexte, avec d'autres données politiques, sociales et économiques, les acteurs ne sont plus les mêmes et pas seulement parce qu'ils ont vieilli.

Par contre, ce qui est identique c'est le large mécontentement social face à la dégradation des conditions de vie et de travail, mécontentement exacerbé par les fausses promesses de la campagne présidentielle.

De nombreux axes revendicatifs ont ainsi été mis, ou remis d'avantage, en évidence :

emploi, salaires et pouvoir d'achat, retraites et protection sociale, missions de service public..., montrant que le Président de la République ne dispose d'aucun blanc-seing pour mettre en application la vaste offensive anti-sociale

qui constitue l'ossature de son programme.

C'est ce dont témoignent à la fois le dévissage continu de sa cote de popularité, la déroute subie par la majorité présidentielle aux élections municipales et surtout, les multiples luttes menées par les salariés et leurs syndicats, dans de nombreux secteurs professionnels et entreprises, et dans lesquelles la CGT est largement présente.

Ce contexte renforce notre responsabilité

pour mettre en œuvre notre démarche syndicale de rassemblement des salariés sur des revendications partagées et de construction de mobilisations à pousser le plus loin possible...

Nous devons nous appuyer sur notre expérience et nos points forts, sans nous cacher non plus nos insuffisances et nos difficultés pour savoir les dépasser...

Les défis revendicatifs à relever sont nombreux et, parmi ceux-ci, l'avenir du système éducatif se situe au premier plan."

Denis Baudequin
Rapport introductif au congrès de St Jean de Monts

"Denis entraîne la conviction... A cette époque, les auxiliaires, après trois mois de cours, ne perçoivent pas de salaire. Un coup de sifflet, et on se retrouve tous sur les marches du rectorat. On a vraiment séquestré, pendant plusieurs heures, le trésorier payeur et nous sommes sortis, nous, les non titulaires, avec notre salaire. Les rues de Versailles en tremblent encore. On "slogantait" à tue tête "on s'moque de nous, on fait l'école, on touche pas sous !" "

Anne-Marie Martin,
ex-administratrice de l'Unsen

"Denis a été un des rares camarades à s'élever contre l'emprisonnement des syndicalistes de Solidarnosc [...]"

A compter du congrès de Dieppe, 1988, nous avons travaillé à la construction de l'UNSEN et la création des SDEN, après la décision prise de transformer le SNETP en Union. Ce ne fût pas toujours simple. Aujourd'hui, nous pouvons prendre la mesure des évolutions. Je suis certaine que beaucoup considèrent cela comme acquis, mais cela fut le fruit d'une



construction inégale par une équipe où Denis comme administrateur, puis comme secrétaire général, a joué un rôle

important [...].

"L'élargissement du champ de syndicalisation"..., la décision (est) prise par la fédération en 1987-88, mais pas sans difficultés puisqu'en 1990 nous n'avons pu présenter que trois listes 1^{er} degré sur les quelque 20 possibles après intervention du secrétaire général de la CGT de l'époque auprès des UD. C'est en 1992 que la CGT a pris la décision "de ne plus s'interdire de syndiquer les enseignants" [...]"

Travailler avec Denis, cela a été 15 ans de complicité... "

Michèle Baracat,
ex-secrétaire générale de l'Unsen.

Nicole Hennache



Élections, piège à... candidatures

Plus que quatre mois avant la date fatidique du dépôt des listes pour les élections professionnelles fixée au 7 octobre 2008.

- **Le compte à rebours a commencé**

L'objectif, de présenter des listes dans tous les corps, dans toutes les académies et dans tous les départements n'est pas encore atteint ! Pour respecter cet objectif, 6 000 candidats sont à solliciter.

- **C'est l'affaire de tous et de toute la CGT**

Trouver suffisamment de candidats, dans le primaire et le secondaire, doit être vu comme un des axes de la campagne de déploiement que toute la CGT impulse en permanence.

- **Profitons de la dynamique**

Les élections prud'homales se tiendront le 3 décembre, au lendemain des élections professionnelles. Ces élections constituent un enjeu majeur pour renforcer la représentativité de la CGT dans la Fonction publique d'Etat comme chez les salariés du privé. Toutes les voix comptent pour l'attribution de moyens syndicaux pour la défense individuelle et collective des personnels.

- **Progresser sur tous les fronts**

Nous enregistrons une progression de notre nombre de syndiqués. Cela doit se traduire aussi dans les urnes de manière significative.

- **Visibilité et offensive**

La campagne électorale sera lancée, dès la rentrée, mais la meilleure campagne que nous puissions faire, c'est notre visibilité, notre présence dans les luttes actuelles et à venir.

- **Osons les réunions d'info, la mobilisation sans modération**

C'est ainsi que nous gagnerons au vote CGT lors de nos élections professionnelles le 2 décembre 2008 et des prud'homales du 3 décembre.

Christophe Godard - Philippe Péchoux



PEF 95, 06.2008

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer ◆ prendre contact ◆

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Établissement

Code postal Commune

Tél E-mail



ÉDUC' ACTION

Juin 2008 - N° 95 - Prix 1 Euro

PERSPECTIVES

éducation formation

Continuer!



FONCIA

FONCIA

ÉDUC' ACTION

heures sup, depibacpro3, Statuts